

**Fabrice Grenard, Florent Le Bot et Cédric Perrin,  
*Histoire économique de Vichy. L'État, les hommes,  
les entreprises*, Paris, Perrin, 2017, 438 p.**

**Raphaël Spina**



Il n'existait pas de vraie synthèse sur l'histoire économique de l'Occupation. Elle nous est enfin fournie, monumentale, complète, dense voire touffue, quoique d'une longueur raisonnable. L'ouvrage des journalistes Jean-Claude Hazera et Renaud de Rochebrune, *Les patrons sous l'Occupation* (Odile Jacob, 1995), consistait surtout en une galerie de cas particuliers. Plus exhaustif, le livre d'Annie Lacroix-Riz, *Industriels et banquiers sous l'Occupation : la collaboration avec le Reich et Vichy* (Armand Colin, 1999), était instruit à charge, et aux yeux de la communauté des historiens, entaché de partis pris idéologiques, pour ne pas dire de lecture tronquée, voire manipulatrice des sources<sup>1</sup>.

Pour mener à bien cette synthèse appelée à faire référence, Fabrice Grenard, spécialiste du marché noir<sup>2</sup>, s'est associé à Florent Le Bot, qui avait notamment étudié l'industrie de la chaussure, compromise dans le pétainisme et l'aryanisation<sup>3</sup>, et à Cédric Perrin, historien de l'artisanat<sup>4</sup>. Leur œuvre inclut jusqu'aux économies des colonies françaises. Elle décortique les mécanismes complexes des institutions vichystes (Comités d'organisation, Ravitaillement général, Office central de répartition des produits industriels [OCRPI]). Les figures individuelles sont autant mises en lumière que les groupes et les forces sociales à l'œuvre. Les idéologies sous-jacentes, les propagandes et les représentations culturelles ne sont pas moins analysées. Enfin, tout est replacé dans la moyenne, voire la longue durée. La période de l'État français ne se comprend pas en effet sans les mutations, les conflits et les malaises de l'entre-deux-guerres. Elle fait sentir ses effets au moins jusqu'en 1949, quand le niveau de vie de 1938 est retrouvé. Et parfois, ses séquelles et ses héritages sont présents jusqu'à nos jours.

<sup>1</sup> Voir entre autres Hubert Bonin, « Comptes rendus : Annie Lacroix-Riz, *Industriels et banquiers français sous l'Occupation*, Paris, Armand Colin, coll. « Références. Histoire contemporaine », 2013, *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Jean-Louis Panné, « L'organisation de la défaite ou le délire en histoire : Annie Lacroix-Riz : *Le Choix de la défaite. Les élites dans les années 30* (Armand Colin, 2006, rééd. 2007, 671 pages.) », *Commentaire*, n° 124, 2008-2009, ou encore Kenneth Moure, « Economic Choice in Dark Times : the Vichy Economy », *French Politics, Culture & Society*, vol. 25, n° 1, 2007.

<sup>2</sup> Fabrice Grenard, *La France du marché noir*, Paris, Payot, 2008.

<sup>3</sup> Florent Le Bot, *La Fabrique réactionnaire. Antisémitisme, spoliation et corporatisme dans le cuir 1930-1950*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

<sup>4</sup> Cédric Perrin, *Entre glorification et abandon : l'État et les artisans en France, 1938-1970*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2007.

Comme le démontrent les auteurs, il n'a existé aucun complot des élites pour faire le « choix » de la défaite, pas plus par la suite qu'une mainmise d'une mythique « synarchie » sur l'économie dirigée vichyste. L'économie française d'avant-guerre, distancée par l'Allemagne, a surtout souffert d'une crise de langueur. Et les politiques antérieures à 1936, contre-productives (déflation), n'ont fait que refléter la prudence excessive du corps social : paysans, classes moyennes et bourgeoisie ne juraient tous que par une stabilité monétaire et budgétaire anachronique. Les innovations économiques et sociales du Front populaire arrivent trop tard, et la mobilisation économique de la Drôle de Guerre, mieux réussie que l'on ne croit souvent, manque de temps pour porter tous ses fruits.

Bien connu, le pillage de la France par le vainqueur allemand est dépeint au moyen d'une abondance de chiffres, de faits, de témoignages, de rapports (préfets, succursales de la Banque de France, archives d'entreprises). Dès 1940, il faut subir la saisie immédiate des stocks, des frais d'occupation exorbitants et régulièrement alourdis, des prises de participation, le vol de terres par l'*Ostland*, les prélèvements de produits agricoles et industriels... À partir de 1942-1943, avec le passage à une guerre prolongée, les Allemands renoncent à cantonner la France à une vocation agricole et touristique : ils décident de tirer parti au maximum de son industrie pour l'intégrer à leur effort de guerre, et ce avec l'assentiment du régime collaborateur de Pétain. Les exportations vers l'Allemagne doublent entre 1942 et 1943, et la France devient le premier fournisseur du Reich en matières premières, en produits finis ou encore, grâce au Service du travail obligatoire (STO) institué par Laval, en main-d'œuvre qualifiée. Le bâtiment se voit interdire tous les travaux importants hors les chantiers militaires allemands : en particulier, pour construire le mur de l'Atlantique, l'organisation Todt assèche toutes les ressources humaines et matérielles des régions côtières, déstabilisées et appauvries. Au pillage désordonné de 1940-1942, promu notamment par Göring et les troupes d'occupation, succède une exploitation plus rationnelle et organisée, voulue particulièrement par le commandement militaire allemand en France (MBF) : d'où l'accord Michel-Bichelonne du 13 mars 1943 par lequel les Allemands renoncent d'eux-mêmes à recourir au marché noir (dont leurs divers bureaux d'achats étaient de loin les premiers clients), ou l'accord Speer-Bichelonne du 16 septembre 1943 qui dispense du STO les entreprises protégées (« *S-Betriebe* »), dont 80 % de la production au moins va aux commandes allemandes.

L'aryanisation est quant à elle « un processus de spoliation initié par les Allemands, déployé par les Français » : au départ, indépendamment de l'antisémitisme pétainiste, il s'agit de couper l'herbe sous le pied des occupants, pour qu'ils ne s'emparent pas d'une partie du patrimoine national. Puis dans les faits, tout repose sur le Commissariat général aux questions juives. Les auteurs soulignent que les dépossessions frappent surtout les juifs les plus pauvres (petites échoppes de cordonnier, etc.), non les « capitalistes juifs » fantasmés. Et de ce fait, vu la maigreur des proies, les Allemands s'intéressent à moins du quart des entreprises volées, et accaparent moins de 5 % de leur valeur. Même les acquéreurs potentiels ne se ruent pas vraiment sur les biens juifs séquestrés.

Les entreprises manquent de main-d'œuvre, de matières premières, d'énergie, de moyens de transports. Elles sont souvent coupées de leurs clientèles. Le marché national a en effet éclaté dès l'été 1940, où bien des préfets interdisent d'eux-mêmes les sorties de produits de leurs départements, avant même que l'occupant ne

compartimente le pays en différentes zones (zones nord, sud et interdite, zone réservée interne à la zone interdite, Alsace-Moselle annexée, zones côtières finalement évacuées, Nord-Pas-de-Calais dirigé depuis Bruxelles et contraint de ne ravitailler que la Belgique, etc.). Dans ce contexte, même des entreprises réticentes doivent se tourner vers les commandes allemandes, par simple nécessité de survie : les boissons Perrier refusent de vendre aux Allemands en 1940, puis faute d'alternative, elles réalisent avec eux 27 % de leurs ventes en 1942, les deux tiers en 1943-1944. Dans l'ensemble, le patronat semble n'avoir ni cherché la collaboration ni fait de si bonnes affaires sous l'Occupation – pas même le secteur bancaire, malgré les apparences. Des cas de collaborationnisme par cupidité ou par idéologie existent certes (par exemple, leurs représentants sont prêts à intégrer les assurances françaises à une organisation européenne sous conduite allemande), tout comme les cas de résistance (Peugeot). Beaucoup d'autres situations relèvent moins de la transgression résistante que de la simple réticence, ou moins de la collaboration que du désir de maintenir son entreprise à tout prix.

Pour gérer la pénurie, Vichy institue un dirigisme sans précédent, qui concerne aussi bien l'agriculture que l'industrie et le tertiaire, la répartition des matières premières que les prix. Ses contraintes, sa lourde bureaucratie et son inefficacité suscitent le mécontentement général. Chacun croit être victime d'injustice dans les répartitions ou les prélèvements, et s' imagine que l'autre bénéficie d'un favoritisme hypothétique. L'agriculteur payé par le Ravitaillement général en-dessous du prix de revient, ou à une faible marge, préfère évidemment vendre au marché noir. La population se détache d'un régime impuissant à empêcher les restrictions croissantes et douloureuses. Même les projets de la Révolution nationale ne font pas l'unanimité au sein de cette dictature pluraliste, où les technocrates modernisateurs ne sont pas moins puissants que les idéologues réactionnaires. Et de fait, le corporatisme incarné par les Comités d'organisation et la Charte du Travail est un échec. Le retour effectif à la terre se limite à 600 personnes et 90 artisans néo-ruraux. L'artisanat porté aux nues reste défavorisé et mécontent. La concentration des entreprises est accélérée, à rebours du discours anticapitaliste. Certes précaire et mal payé, l'emploi féminin, initialement combattu, repart à la hausse avec le STO et le manque de main-d'œuvre. Enfin, critiquant le capitalisme sauvage et impersonnel, Vichy se retrouve à prolonger à sa manière le Front populaire honni sur plus d'un point – contrôle des prix, séparation des banques d'affaires et de dépôt, mesures sociales.

En raison notamment des dégâts considérables de l'année 1944 (bombardements, combats, sabotages, terre brûlée), la sortie de guerre s'étale sur cinq ans et demi à compter du jour J : elle est plus longue donc que l'Occupation elle-même... Les difficultés sont même parfois pires après le départ des Allemands qu'en leur présence ! La fin du blocage germano-vichyste des prix et des salaires rend l'hyperinflation inéluctable, faute d'offre suffisante : cette flambée historique va pénaliser toute la IV<sup>e</sup> République, surtout jusqu'en 1952. La production industrielle ne retrouve le – faible – niveau de 1938 qu'en 1947. Les Comités d'organisation, devenus les Offices professionnels, ne disparaissent qu'en 1946, l'OCRPI et le rationnement (et donc le marché noir) qu'en 1949. La Bourse, les banques et le marché financier, éprouvés par la guerre et réformés par Pétain (réglementations) comme par la Libération (nationalisations), perdent tout rôle majeur dans l'économie nationale jusqu'aux années 1980.

Réclamée dès l'origine par la population, promise régulièrement par la France Libre et la Résistance, l'épuration économique a bel et bien eu lieu, y compris au détriment de patrons de premier plan (Renault, Berliet). Dès 1943-1944, le maquis puis l'épuration extrajudiciaire frappent, parfois très violemment, aussi bien des profiteurs et des trafiquants réels et supposés que des patrons ou des cadres. Pendant l'épuration judiciaire, les plaintes à l'encontre d'acteurs économiques de tous niveaux sont très nombreuses, parfois les premières en valeur absolue. Les nouvelles autorités ne leur épargnent pas un nombre important d'internements, d'enquêtes et de mises en cause. Mais même en examinant longuement la masse des documents d'une entreprise, il est difficile de prouver que sa collaboration économique n'a pas été contrainte. Et le plus souvent, ce sont les attitudes politiques – voire les comportements antisociaux – qui sont visées et sanctionnées plus que la compromission économique en soi. Loin de ménager les acteurs économiques, les comités de confiscation des profits illicites lancent plus de 123 000 citations de 1944 à 1949, et prononcent plus de 140 milliards de francs de confiscations et d'amendes. Mais au 1<sup>er</sup> janvier 1951, 80 % des sommes dues restent à recouvrir, mission accomplie en 1957 seulement. Le Comité supérieur de confiscation des profits illicites n'est dissout qu'en 1968. C'est parce que le processus d'ensemble a été si étalé dans le temps que le public en est venu à nier sa réalité même.

Pareillement, la restitution des biens volés aux juifs a bel et bien été engagée dès la Libération, contrairement à certaines idées reçues – mais sans être assortie d'une réparation morale, ni d'une politique claire quant aux biens restés en déshérence, dont les notaires, la Caisse des dépôts et consignations ou l'administration des Domaines ont freiné les restitutions. Encore en 1997-2000, la mission Mattéoli estime la rémanence des biens spoliés à 25 % en quantité et à 5 à 10 % en valeur, et la commission Draï (1999) entreprend de nouvelles indemnisations... toujours en cours.

Vichy laisse un héritage, certes débarrassé des intentions autoritaires et corporatistes, et qui s'inscrit dans le prolongement de l'entre-deux-guerres. Il lègue entre autres le titre de président-directeur général (PDG), une formation professionnelle revue et valorisée (le certificat d'aptitudes professionnelles [CAP] devient diplôme d'État en 1943), une collecte statistique améliorée (ouvrant la voie à la fondation de l'INSEE en 1946), l'obligation du plan comptable, etc. Les comités d'entreprise de 1945 reprennent en bonne part les comités sociaux de 1941. La boulangerie est gérée jusqu'aux années 1960 selon les mesures corporatistes héritées de l'État français. Non réalisés, les projets d'équiper et d'industrialiser les colonies restent les plus ambitieux avant le plan de Constantine de 1958.

Tous les héritages de la guerre ne sont certes pas dus à la volonté de Vichy. Des innovations ont lieu sans lui ou contre lui, et un autre gouvernement ou un autre régime les aurait tout aussi bien poursuivies. C'est de sa propre initiative que Michelin a discrètement poursuivi les recherches aboutissant à la révolution du pneu radial, ou les ingénieurs Renault celles engendrant la 4CV emblématique de l'après-guerre. Et ce sont les circonstances de pénurie les mettant en situation de force qui ont, plus que les lois, favorisé l'envol des créations d'entreprises dans l'artisanat et le commerce, jusqu'aux pics atteints respectivement en 1948 et 1953.

Entre 1920 et 1950, concluent les auteurs, la France a traversé un cycle de mutations dont Vichy n'est qu'une étape particulière : avec des hommes et des visées politiques

et idéologiques certes bien différents, on constate en 1940-1944, comme à chaque moment de la séquence, la montée en puissance des technocrates, l'idée d'une intégration européenne des économies, la volonté de rationaliser l'industrie notamment sur le modèle américain, le désir de protection sociale. Néanmoins, la période vichyste se caractérise d'abord par un désastre – aide apportée à l'effort de guerre allemand, pénuries, appauvrissement national, déshonneur de la spoliation antisémite. Finalement, le principal service qu'elle rend à la France actuelle est de lui servir de leçon utile pour l'avenir.